



Hôtel de Ville
59283 RAIMBEAUCOURT

Raimbeaucourt, le 05 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,
Les Membres du Conseil Municipal

E.V.

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

Vendredi 13 décembre 2024
à 19 heures
En Mairie – Salle des Mariages

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 07 novembre 2024
2. Délibération budgétaire modificative n°3
3. Construction d'une salle des sports : approbation de l'avant-projet définitif
4. Cession de la parcelle cadastrée B 3479, propriété de la commune
5. Habitat – Renouvellement de l'autorisation préalable de mise en location (APML) – Signature de la convention de délégation de service entre Douaisis Agglo et la Ville de Raimbeaucourt
6. Personnel communal : mise à jour de l'annualisation du temps de travail pour les agents de la commune
7. Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité pour le risque prévoyance dans le cadre de la convention de la participation et de l'accord collectif conclus par le CDG59
8. Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire (article L 2122-22 du CGCT)
9. Questions diverses.

A NOTER : Les documents listés ci-après, inclus dans le dossier du Conseil Municipal mis à la disposition des élus en mairie, sont consultables sur le site Internet de la commune www.raimbeaucourt.fr.

Points n°	
/	Ordre du jour – Note de synthèse
1	Procès-verbal non arrêté du Conseil municipal du 07 novembre 2024
2	/
3	Tableau des surfaces
	Estimation financière
	Ensemble des plans APD
4	Avis des domaines
	Plan de division
5	Convention de délégation de service entre la commune et Douaisis Agglo
6	/
7	Accord collectif conclu par le CDG 59 le 15 novembre 2022
	Convention de participation conclue par le CDG59 le 10 juillet 2023 avec COLLECTEAM – GENERALI VI
8	/
9	/

Les Raimbeaucourtois sont également informés de la date de la réunion par le biais du site internet. Un exemplaire du pouvoir est joint au présent envoi en cas de besoin.

Le Maire,
Alain MENSION.